

Les enfants de retour en centre fermé dès cet été

Le jeu des 7 différences

Plusieurs condamnations de la Belgique par la Cour européenne des droits de l'homme ont mené à l'interdiction de la détention d'enfants. Pour pouvoir ouvrir son nouveau centre fermé, le gouvernement a donc dû faire preuve d'originalité. A l'époque, des enfants sont enfermés au 127bis avec les autres adultes. C'est l'une des grandes différences mises en avant par Theo Francken (N-VA): chaque famille disposera de sa propre unité pour garantir sa vie privée. Des éducateurs, instituteurs, infirmiers, assistants sociaux et coaches seront présents pour les encadrer. Mieux encore, comme le mettait en avant le cabinet du secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration dans "La Libre", *"nous nous sommes également organisés pour que les enfants ne voient pas la clôture"*.

- Il y a une dizaine d'années, Annemie Turtelboom créait les maisons de retour, une alternative aux centres fermés pour familles.
- Dix ans plus tard, elles affichent un taux d'évasion d'environ 40%. Les causes de cet échec n'ont jamais été examinées.

En dix ans, les maisons de retour n'ont jamais été évaluées

Les enfants n'ont pas leur place en centre fermé." Depuis des semaines, les appels pour renoncer au projet d'enfermement de familles avec enfants se multiplient. En vain. Le nouveau centre situé à Steenokkerzeel, en périphérie bruxelloise, ouvrira bel et bien ses portes pendant les vacances d'été. *"Inhumain"* pour les uns, *"nécessaire"* pour les autres. Depuis une dizaine d'années, les familles sont placées dans des maisons de retour, généralement des anciennes

gendarmeries, en vue de leur rapatriement. Une alternative à la détention inventée par la Belgique, qui avait suscité des félicitations européennes. Là, les enfants peuvent aller à l'école et leurs parents circuler librement, pour autant qu'un adulte soit toujours présent dans l'habitation afin d'éviter les disparitions.

Entraves aux rapatriements, ces fugues constituent pour l'administration le nœud du problème. Et justifient aujourd'hui le retour des familles en détention. Le taux d'évasion? 37% en 2017, selon l'Office des étrangers (OE). Cette année, il serait légèrement plus élevé et gravite autour des 40%. En 2017 toujours, le taux de retours (c'est-à-dire les refoulements à la frontière, les rapatriements, les reprises Dublin et les retours volontaires) était de 32% et le taux de libération de 31%. Ces chiffres concernent, au total, 153 familles.

L'accent sur les alternatives

Pour la médiatrice fédérale, Catherine De Bruecker, les refus d'obtempérer ne justifient pas l'ouverture de la nouvelle aile du 127bis. Elle estime que les autorités ne se sont pas suffisamment penchées sur les initiatives pour réduire le taux d'évasion. *“Les maisons de retour existent depuis dix ans. Il est grand temps d'évaluer leur efficacité et d'analyser les raisons qui poussent un tiers des familles à quitter ces maisons.”*

Le coaching des familles (à domicile ou en maison de retour) doit être renforcé plutôt que d'envisager d'autres mesures qui ne sont pas conciliables avec l'intérêt de l'enfant”, préconise-t-elle.

Même son de cloche du côté de la Plateforme Mineur en exil qui estime que la déroute des maisons ouvertes n'est pas due au hasard. *“Il n'y a pas d'accompagnement global. A chaque procédure, les familles doivent tout recommencer à zéro. Et ça, c'est un choix politique. Leurs référents changent, que les familles soient dans un centre Fedasil, une maison de retour, leur propre logement ou une initiative locale d'accueil. Ces changements incessants entraînent une*

forme d'instabilité. Après un certain temps, les gens ne font tout simplement plus confiance au système. D'ailleurs, il suffit de regarder le profil des familles qui s'enfuient le plus: ce sont les 'dublinés' (renvoyés dans le premier pays européen par lequel ils sont entrés, Ndlr). Ils ont déjà été confrontés à de nombreux acteurs, de nombreux systèmes. Les familles arrêtées à la frontière sont beaucoup plus coopératives”, illustre Laetitia Van der Vennet, chargée de projet et spécialiste des maisons de retour.

Tout comme la médiatrice, elle estime qu'avant d'ouvrir un nouveau centre fermé, l'administration aurait dû davantage étudier les causes à la source des fugues. *“Réduire le manque de succès des maisons de retour aux statistiques, c'est faire une analyse restreinte du problème. C'est facile de dire 'ça ne marche pas donc on va faire ça'. Le problème est beaucoup plus large”,* affirme-t-elle.

Neuf coaches pour 168 personnes

Les maisons de retour sont gérées par les coaches de l'Office des étrangers. Ceux-ci sont responsables du suivi concret des familles et de la gestion pratique des maisons de retour. Ces unités situées à Beauvechain, Tielt, Sint-Gillis-Waas, Tubize et

Zulte comptent au total 28 logements pour 168 personnes, sans compter les enfants. Et au total, il y a neuf coaches. *“Leur charge de travail est énorme”,* continue Laetitia Van der Vennet. Résultat: le suivi des personnes en maison de retour est plus administratif qu'autre chose. *“Cela entraîne des situations complètement anormales. Par exemple, les enfants sont toujours scolarisés dans le primaire. Mais ce n'est pas toujours le cas dans le secondaire. Des enfants passent ainsi des jours et des jours sans rien faire...”*, conclut amèrement Laetitia Van der Vennet.

Lors d'une inauguration de trois unités à Zulte, en 2012, l'ex-secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, Maggie de Block (Open VLD), disait: *“Le projet est un succès. Je préfère voir 25% de familles qui disparaissent que de devoir enfermer des familles avec des enfants mineurs dans des endroits où il n'y a pas de facilités pour les familles.”* Vu le nombre de questions qui lui étaient adressées au sujet des maisons de retour, elle avait également précisé qu'une évaluation globale de celles-ci était nécessaire. Avant d'ajouter que 25%, c'est *“inquiétant”*. Elle prévoyait donc que cinq unités fermées seraient créées sur le terrain du centre fermé 127bis à Steenokkerzeel. Six ans et deux millions d'euros plus tard, ces unités sont presque prêtes. Aucune évaluation *“officielle”* – plusieurs ONG en ont fait en 2012 et en 2015 – n'a jamais été réalisée.

Sarah Freres

Cédric et Ellie évoquent leurs souvenirs d'enfants enfermés au centre 127 bis

Rencontre Annick Hovine

Neuf ans ont passé mais Lina ne comprend toujours pas. Dans sa petite maison namuroise presque en bord de Meuse, là où le fleuve pique vers Dinant, elle cherche les mots, et surtout le sens, de ce qui lui est arrivé un dimanche de septembre 2009. Elle débarque alors à l'aéroport national de Bruxelles en provenance de Kinshasa, sur un vol d'Air Maroc. Avec ses trois enfants : Nathalie (15 ans), Cédric (13 ans) et le petit Ellie (6 ans).

“Toute notre vie était au Congo. On a quitté à cause de la guerre”, explique-t-elle. Après la mort du papa, hommes d'affaires et politicien, abattu dans le Kivu. Seule, elle serait restée au pays, où elle travaillait pour une compagnie aérienne. *“C'est pour mes enfants que je suis partie. Cela devenait trop dangereux : ils cherchaient les têtes qui dépassaient.”*

La jeune femme organise discrètement chaque détail du voyage, sans en parler aux gamins. Elle commande des passeports, obtient quatre visas touristiques, réserve une première nuit d'hôtel à Bruxelles. Deux jours avant le départ, elle annonce aux enfants qu'elle les emmène en Belgique, en leur disant qu'ils ne retourneront peut-être pas au Congo.

Assis sur le bras d'un fauteuil du salon familial, Cédric, 22 ans aujourd'hui, acquiesce dans un sourire : *“Elle avait tout géré pour qu'on ne s'inquiète pas. Elle m'a dit : fais ta valise, prends l'essentiel, on achètera des tee-shirts sur place”.*

L'avion atterrit vers 16 heures à Zaventem. Et là, tout se complique. *“Au moment de présenter les passeports, on me dit qu'on doit faire des vérifications. Que personne ne répond à l'hôtel”,* raconte Lina. La petite famille est emmenée dans une pièce *“qui ressemble à une salle d'attente”,* décrit Cédric. Là, un policier commence à poser des questions aux enfants : sur leur papa, sur ce qu'il faisait au Congo... *“Je n'oublierai jamais son visage”,* dit Lina. *“Il a commencé à crier sur moi. Je pleurais. Je me demandais : mais qu'est-ce qu'on fait ici ?”.*

Les heures passent. Confinés dans cette pièce aveugle, les enfants sont fatigués, affamés. A 21 h, un agent leur déclare qu'ils vont être emmenés dans un hôtel à côté de l'aéroport, pour se reposer. En fait d'hôtel, c'est le centre Inad (pour inadmissibles, NdIR) où, à l'époque, on enfermait les étrangers auxquels l'entrée sur le territoire belge était refusée.

“C'était l'horreur”, témoigne la maman. *“Le policier à la réception ne parlait pas français. Je ne comprenais pas le flamand. Il y avait là une Camerounaise : elle m'a expliqué qu'elle était arrêtée parce qu'elle avait de faux papiers. Mais nos papiers à nous, ils n'étaient pas faux ! Et on était aussi arrêtés”.*

La petite famille est conduite dans un dortoir avec d'autres personnes. Ellie, aujourd'hui grand ado, était encore petit. Il hausse une épaule : *“J'arrive pas à*

(Voir début en page 5)

me souvenir”. Cédric, lui, a gardé des images en tête : *“Il y avait des lits. Je croyais que c'était juste pour la nuit.”* Ils en passeront trois sur place. *“Cela m'a traumatisée. J'étais toute malheureuse enfermée avec mes trois enfants”,* dit Lina. Elle ajoute : *“Aujourd'hui, je n'arrive toujours pas à retourner à l'aéroport de Zaventem, même pour voyager.”*

Au bout de trois jours, on conduit Lina, Nathalie, Cédric et Ellie *“dans un endroit où les enfants auront de la place pour jouer”* – en fait, le centre 127 bis, où sont détenues des personnes sans titre de séjour en règle. Sur place, Lina craque : *“C'était la pagaille. On ne savait plus où on était. On n'avait plus nos passeports. Je ne savais pas quoi expliquer aux enfants. On pleurait tous. Une assistante sociale qui parlait français m'a conseillé de demander l'asile.”*

C'était “le pire du pire”

Les enfants ne quittent quasi pas la chambre à quatre lits assignée à la petite famille. *“On avait reçu des magazines. Dans le réfectoire, il y avait une télé, mais chacun voulait une chaîne différente. On avait demandé d'aller dehors, dans la cour, mais on ne pouvait pas : il y avait des heures fixes”,* raconte Cédric.

C'était “le pire du pire”, pour la maman. *“J'étais devenue très violente dans mon regard et dans ma façon d'être. Mes enfants étaient perturbés.”* Même Ellie a gardé des bribes en mémoire. *“J'ai des images en tête d'un gardien qui passait dans le couloir. On entendait le bruit qu'il faisait.”*

C'étaient les échos “terribles” de pas et de portes qu'on ouvre pour venir chercher les personnes à renvoyer par avion, précise Lina. *“Ils venaient très tôt le matin. On se demandait : c'est pour qui ? Pour nous ? Pour un autre ?”* Une scène restera “gravée à vie” dans sa tête : une jeune Nigériane, emmenée entravée “comme une chèvre”, qui hurlait dans le petit matin.

Les derniers

Leur détention a duré deux semaines. Le jour où on lui annonce leur libération, Lina ne sait pas pourquoi on les relâche. Elle aura l'explication plus tard. Pendant leur séjour au 127 bis, une manifestation contre les centres fermés a eu lieu devant les grilles. Des résidents ont crié qu'il y avait des enfants à l'intérieur. Fin 2008, les autorités belges avaient pourtant décidé de ne plus enfermer de familles, même après plusieurs ordres de quitter le territoire.

Le Délégué général aux droits de l'enfant s'est saisi du dossier. Fin 2009, le secrétaire d'Etat en charge de l'Asile et de la Migration, Melchior Wathelet (CDH), élargissait

l'interdiction aux familles à qui on refuse l'accès au territoire à leur arrivée sur le sol belge.

Les enfants de Lina auront été les derniers à être détenus au 127 bis. Après six mois en Belgique, pris en charge par des sœurs bénédictines à Saint-Hubert et aidés par des citoyens, Lina et les siens ont obtenu la protection subsidiaire pour un an. En 2011, ce statut a été prolongé pour 5 ans. Ils n'en ont plus besoin : la famille est devenue belge. Depuis 2014, la maman travaille comme aide-soignante dans un home de Wépion. Nathalie termine son secrétariat de direction. Cédric poursuit ses études biomédicales. A 16 ans, Ellie entrera en rhéto (option sciences et maths) en septembre.

An.H.